



20/02/19

Pas de rattrapage, AGS en dessous de l'inflation, La direction, loin du compte...

La deuxième réunion des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) a eu lieu vendredi dernier. Si le chiffre global des augmentations est plus élevé que l'an dernier, c'est simplement par la prise en compte de l'inflation 2018 en hausse. Mais les Augmentations Générales de Salaires (1.4%) restent inférieures à cette inflation officielle (1.8%) !

Et quasiment rien n'a été fait pour rattraper le retard accumulé sur nos salaires depuis la crise de 2008.

Si la direction juge qu'elle peut circonscrire le mécontentement dans la majorité des catégories professionnelles, elle a dû lâcher du lest pour les premiers coefficients des APR en usine. C'est la crainte d'une contagion de la mobilisation des « gilets jaunes » qui l'a contrainte à cette concession.

Mais quand on voit le milliard d'euros distribué aux actionnaires, quand on voit les scandales des rémunérations et avantages de nos dirigeants ou ex-dirigeants, il y a de quoi se sentir floué que l'on soit professionnel, technicien ou ingénieur.

C'est ce qu'ont exprimé les 100 salariés en grève à Lardy vendredi dernier ainsi que ceux qui se sont mobilisés sur les autres sites (à Douai, Flins, Cléon, Le Mans, Villeroy,...).

L'indice INSEE : encore trop haut pour la direction

baisse de 1% des loyers, une baisse de 5% de la téléphonie...

L'indice de l'inflation de l'INSEE ne reflète pas la réalité de l'augmentation des prix. Sur 2018, il prend par exemple en compte une baisse de 3% en 2018 des prix des biens durables de loisir (matériel audiovisuel, photographique et de traitement de l'information), une

C'est pour cela que sa valeur moyenne sur l'année 2018 (1.8%) paraît plus faible que la réalité vécue par beaucoup de salariés.

Mais, cela ne suffit pas à la direction de Renault : plutôt que la moyenne de l'année 2018, elle a choisi d'utiliser comme base de l'inflation le chiffre de l'inflation du mois de décembre 2018 par rapport au mois de décembre 2017 (comme si on payait tout en décembre...) hors tabac, ce qui la conduit à... 1.4%. Vraiment mesquin pour justifier ces 1.4% d'AGS, surtout après avoir accumulé un retard de plus de 5% depuis 2008 entre inflation officielle et AGS...

Un petit geste pour les premiers coefficients APR, un énorme cadeau pour les actionnaires

de salaires totale serait comprise entre 50 et 60 €/mois.

Le talon des augmentations générales est ridiculement faible : seulement 25 €/mois. Le seul geste que la direction a fait, dans la crainte d'une contagion de la mobilisation des « gilets jaunes » dans les usines, c'est l'attribution d'un « bloc de compétences » (sorte d'échelon intermédiaire entre les coefficients) pour tous les APR au coefficient ≤ 185. Cela correspondrait à 20% des APR pour lesquels l'augmentation

A côté du 1.1 milliard d'euros qui sera versé aux actionnaires (sur les 3.3 milliards de bénéfices...), cela ne fait quand même pas grand-chose ! Que les bénéfices montent ou baissent, les actionnaires réclament toujours : pour qu'ils n'obtiennent pas toujours la part du lion, il faut que nous soyons plus nombreux à nous mobiliser.

Pour les Augmentations Individuelles, il n'y aura pas plus que l'an dernier

équivalent aux AGS+AI des autres catégories (2.8%).

Le compte n'y est pas au niveau des AGS mais ce ne sont pas les Augmentations Individuelles qui changeront la donne. Pour les APR et ETAM, le budget moyen sera de 1.4% (dont 0.2% d'ancienneté).

Pour les ingénieurs et cadres, qui font officiellement partie de la

Récapitulatif des mesures individuelles :



APR	ETAM	Ingénieurs & cadres
Budget 1.4% dont 0.2% d'ancienneté		Budget 2.8% (mais pas d'AGS)
Compléments de carrière : 15€ (20%), 20€ (60%), 25€ (20%)	90% auront 1 AI et/ou une prime : • Plots des AI : 1%, 1.5%, 2%, 2.5% + plots de « repositionnement » de 5% et 10% (salariés décalés en rémunération) pris sur le budget global • Primes : Pas de prime pour 60%, 500€ (pour 28%) et 1000€ (pour 12%)	10% n'auront pas d'augmentation du tout. Le premier « plot » d'augmentation sera de 1.5%.
Indemnité progressive de transport et Prime médaille du travail +10%		

Le PDG change, l'opacité reste...

Suite à la succession de scandales sur les rémunérations des plus hauts dirigeants de groupes et de quelques « consultants extérieurs », la délégation CGT a demandé que ces négociations soient l'occasion d'une transparence totale à ce sujet : « La CGT renouvelle son exigence de transparence la plus totale sur le rôle de chacun des dirigeants de l'entreprise au sein de toutes les structures rattachées à Renault, ce qu'ils perçoivent sous toutes les formes et à quel titre. »

La direction a, une nouvelle fois, refusé de le faire. Un mépris total par rapport à l'ensemble des salariés qui ont ressenti tant de dégoût et de colère au fur et à mesure des révélations sur le train de vie de Carlos Ghosn. D'autant plus que la responsabilité de la direction entière est en cause dans les dérives de l'ex-PDG : elle aussi devrait au moins faire semblant de se racheter !



AGS de nouveau plus faibles que l'indice de l'inflation INSEE, geste insuffisant en faveur des plus bas salaires, absence de rattrapage des années de serrage de ceinture, les sorties actuelles de la « négociation » annuelle sur les salaires sont largement insuffisantes.

D'autant plus que des dividendes record sont annoncés pour les actionnaires (1,1 milliard € soit 1/3 des bénéfices) et que le montant de la prime d'intéressement diminue à nouveau.

Le petit effort fait pour les premiers coefficients des APR montre cependant une chose : ce que craint la direction, c'est que les colères accumulées depuis des années ne se coagulent en une réaction collective qui exige enfin que l'ensemble des salariés récupèrent leur dû.

Les élus CGT, dans les semaines comme les mois à venir, seront là pour proposer des initiatives et aider à l'organisation des mobilisations qui devront naître.

Accord Télétravail : les salariés de Lardy restent sur leur faim...

Comme nous l'avions indiqué fin décembre, la direction a supprimé les primes dans le dernier accord télétravail en prétextant que la flexibilisation allait augmenter le nombre de télétravailleurs. Il aurait pourtant été possible de distinguer télétravailleurs « fixes » (à qui les primes auraient pu être versées) et télétravailleurs « occasionnels ». Dans l'accord précédent, il y avait une prime de 150 € à la mise en place et une prime mensuelle de 12 € pour 1 jour/semaine ou 45 € pour 2 jours ou plus ; ainsi que la fourniture d'un siège de bureau et le paiement d'un diagnostic de l'installation électrique. Cette suppression des primes est inacceptable.

Pour faire croire que le but de cette suppression n'est pas de faire des économies, la direction annonce qu'elle augmentera sa subvention de 1 euro (en deux fois...) pour chaque repas dans les cantines du Technocentre ! Premier problème, c'est totalement invérifiable puisque la direction refuse de communiquer les contrats avec les prestataires cantine et les sommes qu'elle verse. C'est de « l'enfumage » ! Deuxième problème, les salariés de Lardy (ou de VSF), ne mangent que très rarement au Technocentre. Et ce n'est pas la promesse d'un budget supplémentaire pour le « business center » de Lardy (bureaux de passage à l'entrée du site) qui changera l'affaire. Il y a le Technocentre et les Technocentres de Lardy et VSF et c'est bien cela que la direction passe comme message.

La CGT-Lardy s'est prononcée contre la signature de cet accord mais la majorité des syndicats CGT de Renault a décidé de le signer.